

LA COMMUNE



PRINTEMPS 2022

MOT DU MAIRE
VIE ASSOCIATIVE
CCAS
FINANCES
ÉCOLE, ENFANCE, JEUNESSE
CABARET CHANSON
URBANISME
RECENSEMENT
COMMUNICATION

Élections Législatives

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives ?
Vous pouvez pour cela vous inscrire en ligne jusqu'au 4 mai 2022, ou faire la démarche en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Pour plus de renseignements ou vous inscrire : www.service-public.fr

Accueil de la population Démarches administratives



• FACILITEZ VOS DÉMARCHES

► **CNI • PASSEPORT** : faites votre demande auprès de grosses collectivités : Verson, Caen, Bayeux, Douvres, Tilly-sur-seulles... ;

► **Ordures ménagères • Encombrants • Déchets Verts** : 02 31 30 43 04 caenlamer.fr ;

► **Frelons asiatiques** : envoyer un mail à notre agent de surveillance de la voie publique M.Madeline : mairiederots@rots.fr ;

► **Mariage** (6 mois avant) : contacter la mairie par email ou téléphone et retirer le dossier en mairie sur les horaires d'ouvertures de permanences. Pour les **PACS**, même procédure mais 15 jours avant.

Elizabeth et Sophie vous accueillent aux permanences de mairie...

À Rots :

- mardi de 16h à 18h ;
- mercredi de 10h30 à 12h30 ;
- jeudi et vendredi de 16h à 18h ;
- samedi à 10h30 à 12h.

► **À Lasson** le lundi de 16h à 18h.

► **À Secqueville-en-bessin** le jeudi de 16h à 18h.

► **Reconnaissance anticipée** : avant la naissance de l'enfant, envoyer par e-mail à la mairie : coordonnées, copie pièce d'identité des parents, justificatif de domicile et profession des parents ;

► **Location de salle** : en bas de la page d'accueil du site internet de Rots, cliquer sur l'image "location de salles" dans le bandeau bleu pour consulter les disponibilités et en cas de besoin envoyer un email pour toute réservation ou renseignement ;

► **Problème de stationnement** : envoi d'un email en mairie avec photos + renseignements ;

► **Inscription listes électorales** : uniquement sur service-public.fr ;

► **Signaler un problème à la mairie** : utiliser l'application citykomi, ou envoyer un e-mail ;

► Le **Livret Bien Vivre Ensemble** est disponible sur le site internet et en mairie pour connaître tous les renseignements liés à la vie quotidienne : bruit, animaux, jardinage, espaces publics, etc.

Mot du Maire

ARTICLE DE MICHEL BOURGUIGNON
MAIRE DE ROTS

Je ne peux commencer ce bulletin sans évoquer et m'indigner de la situation dramatique vécue à moins de 2 000 km de chez nous. Je tiens à remercier ceux et celles qui ont répondu à la demande de fournitures de première nécessité (que le CCAS a fait parvenir via EMAUS) ainsi que les personnes qui ont proposé d'accueillir des réfugiés. Cette guerre entre l'Ukraine et la Russie nous ferait presque oublier la pandémie alors même que tant de nos concitoyens en subissent toujours les conséquences.

Enfin, en ce mois d'avril mais aussi en juin nous allons choisir notre Président(e) et nos Député(e)s qui feront nos futures lois pour les 5 prochaines années. Ces 3 points : guerre, pandémie, élections ont eu et auront vraisemblablement des conséquences sur notre vie communale. L'augmentation ou l'évolution des coûts de construction et de l'énergie est déjà bien présente et nous oblige à en tenir compte.

Dans ce bulletin, nous vous présenterons les nombreux sujets qui s'imposent à nous et qui rythment actuellement la vie municipale. Les plus importants sont :

► **La modification de la ZAC** de l'Orée d'Ardenne qui fait perdre à la commune 2 des 4,8 millions euros annoncés en 2019. Si la réduction du nombre d'habitations n'est pas pour nous déplaire, les impacts financiers sont néanmoins à prendre en compte.

► **La construction de l'école maternelle** avec 5 classes et l'agrandissement de la cantine débiteront en fin d'année dans un contexte d'augmentation des coûts. Nos provisions et les subventions espérées nous permettent d'être rassurés quant à la concrétisation et le financement de cet important investissement.

► **La recherche d'économies d'énergies** par l'amélioration de l'isolation de nos bâtiments et le changement du mode de chauffage sont issus de la loi sur la transition énergétique et ses nouvelles obligations réglementaires. Le projet de maison des associations au Centre d'Animations de Lasson fait partie des principales structures concernées et il est urgent d'aller dans ce sens tant ces bâtiments sont vétustes.



► Le **projet de création d'une crèche** de 30 à 35 berceaux en remplacement de l'actuelle (19 berceaux) dans le cadre des nouvelles normes demandées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Il en est question depuis plusieurs années. On prend en considération ce sujet en pensant aux nombreuses demandes d'accueil non satisfaites.

► **L'amélioration des routes** sur Rots et la réalisation de voies douces vers Caen. On détaillera ultérieurement mais vous comprendrez que c'est un objectif dont la concrétisation ne fait que de débuter. Tous ces projets sont éligibles à des subventions et aides intéressantes que nous nous efforçons d'optimiser au maximum afin d'impacter au minimum les finances de notre commune.

Par exemple nous avons obtenu une subvention pour les économies d'énergies au titre du plan de relance. Le Centre d'Animations de Rots et le gymnase ont ainsi pu bénéficier de l'installation d'une gestion technique centralisée. Par ailleurs, le préfet s'est engagé à compléter nos subventions sur le projet scolaire pour compenser partiellement les 2M€ de pertes de recettes sur la vente de terrains. Le contrat de territoire du Conseil départemental est très favorable aux projets de maison des associations.

Les créations/installations de crèches sont également très bien subventionnées si notre dossier de convention territoriale globale est reconnu par la CAF. Les projets de voies douces sont une opportunité d'être aidés dans nos dossiers d'amélioration des routes.

MERCI à l'équipe municipale pour les réflexions et le travail fourni qui s'est concrétisé pour le cimetière de Rots, et probablement le pumtrack qui satisfera la grande majorité de nos plus jeunes. D'autres projets sont en cours d'étude tels qu'une résidence senior et de possibles commerces rue haute Bonny (sans impacts sur nos finances car d'initiatives privées).

L'équipe qui m'entoure a toutes les compétences requises pour gérer ces nombreux dossiers. Elle fait preuve d'un grand dévouement, d'une capacité de travail remarquable et d'une disponibilité que je salue.

Nous serons bien sûr prudents dans nos approches et nous attendrons les annonces de subventions qui peuvent mettre beaucoup de temps à être confirmées et pourraient être inférieures à nos attentes. En raison de la forte baisse des dotations de l'Etat résumées ci-dessous, j'ai souhaité lors du budget primitif voté le 28 mars qu'une augmentation de 1,5 point du taux de la Taxe Foncière (3.3%) soit mise en place cette année.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution depuis 2017
Dotation Globale de Fonctionnement	171 266 €	171 593 €	152 256 €	139 333 €	124 401 €	99 512 €	-71 754,00 €
Dotation Solidarité Rurale	16 973 €	16 973 €	8 478 €	8 478 €	8 478 €	8 478 €	- 8 495,00 €
Dotation Nationale de Péréquation	42 881 €	45 594 €	39 829 €	39 829 €	39 829 €	39 829 €	- 3 052,00 €
	231 120 €	234 160 €	200 563 €	187 640 €	172 708 €	147 819 €	-83 301,00 €

Vous remarquerez que même les bases d'imposition foncières sont inférieures à celles de 2020 pour Rots malgré une augmentation annoncée de +3,4% pour cette année.

Dans les différents articles de ce bulletin nous détaillerons les différents évènements urbanisme, finances, école, enfance et jeunesse qui se sont succédés depuis la fin 2021.

Nouvelles arrivées dans l'équipe des Agents



Stéphanie Delamarre (photo à gauche) est arrivée au sein des services généraux de la commune depuis le 24 mars 2022 afin d'occuper le poste de gestionnaire comptable.

Elle est l'interlocutrice privilégiée pour tout ce qui concerne les dépenses et les recettes communales.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue.

Elizabeth GIBIER (photo sur la page 2) a rejoint l'équipe communale depuis le 2 décembre 2021.

Elle assure le service à la population dans les mairies déléguées à Lasson et Secqueville-en-Bessin.



► **BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE BADMINTON** :

L'actualité principale a été le championnat du Calvados Mixte en Badminton. Nous avons accueilli **120 joueurs-joueuses** le samedi 26 février.

Une paire du club local, le Bretteville l'Orgueilleuse Badminton, est vice championne du Calvados en série 6.

Nous avons organisé un tournoi jeune le dimanche 10 avril, **au gymnase de Rots**. Il a regroupé tous les enfants de 4 à 12 ans du Calvados (environ une centaine d'enfants).

► **STAGE BENOÎT COSTIL** : dans la semaine du 18 au 22 avril, le **club de football de Rots** (Hastings FC) organise pour ses jeunes licenciés son premier stage football, avec diverses activités sportives. Pour cette première, le club peut compter sur son précieux parrain **Benoît Costil** avec le concours de son papa Philippe, habitant de Rots depuis de nombreuses années. Non seulement Benoit nous a autorisés à baptiser le stage à son nom mais en plus il a eu l'extrême générosité d'offrir à chaque participant une tenue de football complète : maillot, short et chaussettes. Inutile de rappeler les liens qui unissent encore plus cette famille attentive à la vie du club.

► **GROUPE DE COUTURE** à partir du 12 avril et tous les mardis à 19h00 dans la nouvelle salle de la mairie de Secqueville-en-bessin. *Frais d'inscription* : 15 €.

Contact : Mme TAILLEPIED - 06 51 68 41 61

Mail : cdlsecquevilleenbessin@gmail.com



Actualités "Les Petits Roseaux"

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Après 2 ans de non évènements, l'association des parents d'élèves de l'école de Rots « Les Petits Roseaux » peut enfin vous annoncer, avec bonheur, la **tenue du carnaval le 30 avril 2022** !



Il y aura des confettis, des crêpes... Ne soyez pas surpris si vous croisez des super-héros, des licornes, des échasses, des pirates, des ninjas, peut-être une reine des fleurs ou un magicien et tout ce qui sortira de la tête de nos enfants (et de leurs parents) ! Un défilé est prévu dans les rues et ruelles de Rots.

Le 2 juillet 2022 aura lieu la « **fête de l'école** ». Enfin ! L'équipe enseignante, Les Petits Roseaux et les enfants préparent des animations, des jeux, une buvette, probablement des saucisses frites et le tout **« 0 déchet »**. Fini les jouets en plastique qu'on jette à la poubelle ! Les enfants rentreront plutôt avec des souvenirs et des habits sales !

Nous tenterons d'avoir plus d'imagination et de fantaisie que ce que nous proposent ces temps troublés. Bon début de belle saison !

L'équipe des Petits Roseaux.

LE CALENDRIER DES ANIMATIONS

À LASSON - ROTS - SECQUEVILLE-EN-BESSIN

▶ LUNDI 18 AVRIL

CHASSE AUX OEUFS

▶ DU LUNDI 18 AVRIL
AU VENDREDI 22 AVRIL

STAGE BENOIT COSTIL

Organisé par le club de football de Rots
(Hastings FC) pour ses jeunes.

▶ SAMEDI 07 MAI

KERMESSE

Organisée par le **Comité de Loisirs** de
Secqueville-en-Bessin Rots.

- Rendez-vous à 14h30 au terrain de
loisirs de la salle polyvalente
de Secqueville-en-Bessin.
- Nombreux jeux, buvette, crêpes et
friandises : pour tous âges.

▶ DU MARDI 19 AVRIL
AU DIMANCHE 8 MAI

Exposition de sculptures
de **Thémys Kouvatas**
et ses ateliers « **SISYPHE NOMADE** »
À la **Grange aux Dîmes** de Rots,
tous les jours de 14h30 à 18h00.
Entrée gratuite.

▶ SAMEDI 7 ET
DIMANCHE 8 MAI

SALON MODE ET
AUTO-ENTREPRENEURS

Au Centre d'Animations de Rots

▶ SAMEDI 30 AVRIL

CARNAVAL DES ENFANTS

Organisé par l'association des parents
d'élèves : « **Les Petits Roseaux** ».

▶ DU SAMEDI 14 MAI
AU DIMANCHE 12 JUIN

Exposition des oeuvres de l'Artothèque
de Caen « **VILLES EN VUES** »
À la **Grange aux Dîmes** de Rots, tous les
samedis (excepté le 11 juin) et dimanches
de 14h à 18h. **Entrée gratuite.**

▶ VENDREDI 6 MAI

CABARET CHANSON

« **Les Divagabondes** »
À 19h00 au Centre d'Animations de Rots

▶ DIMANCHE 8 MAI

COMMÉMORATIONS
VICTOIRE DE 1945

▶ **SAMEDI 04 JUIN**

SPECTACLE DE DANSE ART PROJECT

À 20H, au Grand Auditorium du Conservatoire.

▶ **LUNDI 6 JUIN**

COMMÉMORATIONS DU DÉBARQUEMENT

▶ **DU SAMEDI 28 MAI
AU SAMEDI 10 SEPTEMBRE**

Exposition d'art contemporain
« FEMINAE, ITA SIT » (féminin, ainsi soit-il)
À la **Ferme de Billy**, + d'informations :
www.ferme-de-billy.com
Entrée gratuite.

▶ **SAMEDI 11 JUIN**

CONCERT D'ANNE ROYER ET LES VOCALYS

À 16h à la Grange aux Dîmes,
Entrée gratuite.

▶ **SAMEDI 18 JUIN**

TOURNOI DE PÉTANQUE À SECAUVEVILLE-EN-BESSIN

▶ **SAMEDI 18 JUIN**

FÊTE DE L'ÉTÉ LASSON - ROSEL

À partir de 19h00, au Centre
d'Animation Lasson - Rosel. Barbecue,
spectacle (Les Duucs) et feu d'artifice.

▶ **LE SAMEDI 18 JUIN
ET DIMANCHE 19 JUIN**

Exposition de peintures et photographies
par l'association « Cocktail Culture »
À la **Grange aux Dîmes** de Rots,
de 10h à 17h. **Entrée gratuite.**

▶ **MARDI 21 JUIN**

FÊTE DE LA MUSIQUE

De 18H à minuit, Route de Caen.

▶ **SAMEDI 02 JUILLET**

FÊTE DE L'ÉCOLE

Organisée par l'APE «Les petits Roseaux»

▶ **SAMEDI 03 SEPTEMBRE**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour les associations : pensez à contacter
la mairie pour actualiser vos informations.



La Fête de l'été
organisée par
le comité des
fêtes de Lasson
-Rosel et la com-
mune de Rots, le
samedi 18 juin 2022
(avec barbecue collectif, spectacle, DJ et
feu d'artifice) et la reprise de la Fête de la
musique, route de Caen à Rots, le mardi
21 juin 2022, nous amènent à renoncer
aux festivités du 13 juillet à Rots afin de ne
pas saturer les offres d'animations dans
nos villages.
Jacky BESNIER, Culture - Vie associative

Programmation 2022

Cabaret Chanson

**VENDREDI 06 MAI
DE 19H00 À 20H30
LES DIVAGABONDES**

Isabelle Gancel : cheffe de chœur
Jean-Michel Trotoux : accordéon
Sylvia Marzolini : mise en espace



Laissez-vous embarquer dans un voyage vocal, accompagné d'un zeste d'accordéon !

Des personnalités qui volent en éclats, qui se dissimulent dans un groupe et s'harmonisent sur un point : l'humanisme généreux. Ce sont les Divagabondes !

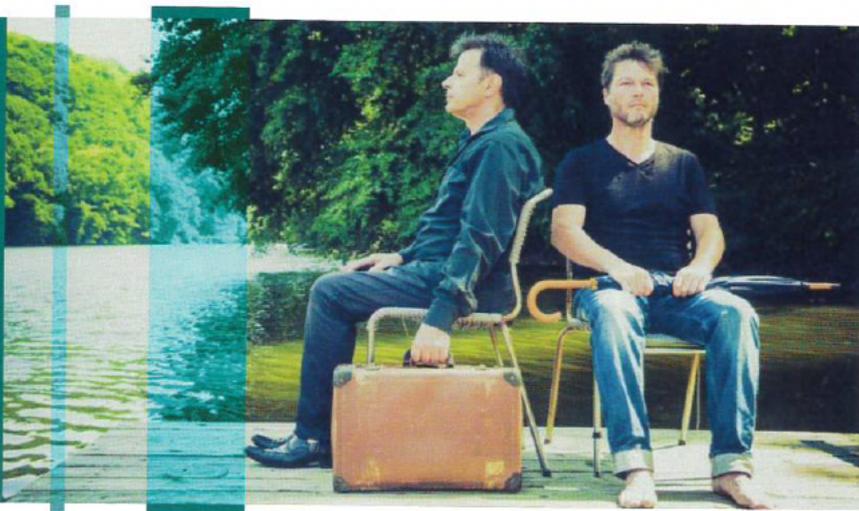
« Alliant humour aigre-doux, bonne et mauvaise humeur. Un costume noir parce que le monde est grave, des jupons de dentelles de couleur parce que nos coeurs sont ainsi faits.

De métal et de velours elles se baladent sur la voie de leurs chants d'une culture à l'autre, en des langages différents.

De notre siège nous les suivons à travers les continents, dans les rues, la noirceur des bouges, dans des salons clinquants et pourquoi pas tout près de chez soi. »

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE
DE 19H00 À 20H30
SPLEEN DUO
« Chansons sans fraises »**

Hervé Gissot : textes, voix
Christophe Bunel : compositions, guitare,
chant, percussion pedestre, choeurs ...



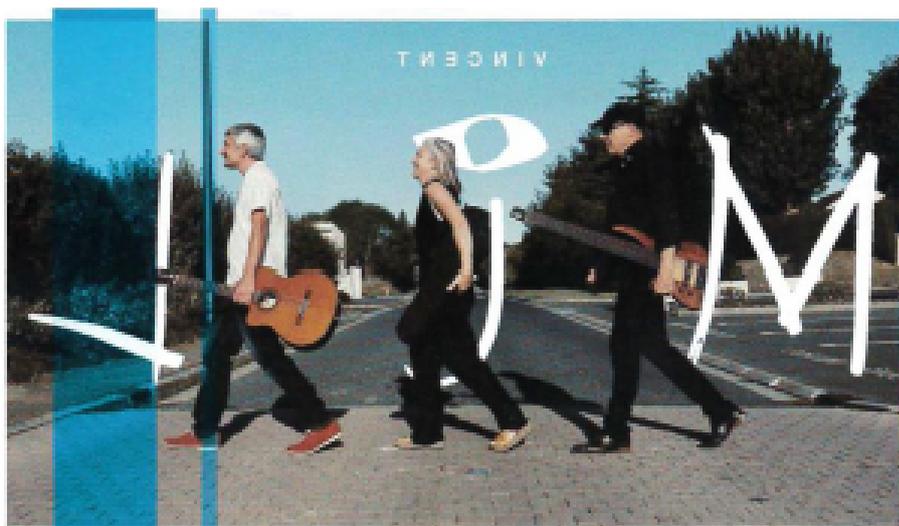
Hervé Gissot, alias Spleen l'ancien, et Christophe Bunel jouent ensemble depuis 2010. Ils ont présenté leur univers mi-slam mi-song et leur spectacle « le string minimum » sur de nombreuses scènes. Ils proposent aujourd'hui une nouvelle formule duo « allégée » et acoustique.

Cette nouvelle prestation favorise la proximité, la complicité, l'émotion, la fantaisie et laisse une place aux humeurs du moment des artistes ... et du public.

« La voix bien en avant est progressivement mise en musique grâce à la complicité de l'homme-orchestre Bubù Bricole. Côté blues, le slam de l'Ancien ne livre pas que son spleen car l'humour est aussi au rendez-vous avec pas loin la rage. Les rêves éveillés du conteur se font contagieux et on s'embarque pour ce voyage poétique parfois en rimes, parfois en écho avec les sujets d'ici, d'ailleurs et d'aujourd'hui. Le ton happe.»

**VENDREDI 21 OCTOBRE
DE 19H00 À 20H30
VINCENT MIL
« Concert dessiné »**

Didier Barey : basse
Juanito Houlette : dessin
Vincent Mil : guitare et chant
Emmanuelle Villain : violon



C'est du fond de sa Normandie que Vincent Mil découvre la guitare. Il affectionne particulièrement la chanson française. À son tour il s'imagine des histoires qu'il met en musique. Il aime la vie, le passé, le présent, le futur ; il croque des instants choisis pour en faire une chanson. Parfois enjoué, parfois mélancolique, parfois drôle, souvent tendre, il partage ses émotions, ses joies, ses craintes. Il joue accompagné de ses deux complices : Emmanuelle Villain au violon et Didier Barey à la basse.

Juanito Houlette est un artiste autodidacte issu de l'univers de la bande dessinée. Il oeuvre longtemps au sein de l'association ACCABD (un collectif d'auteur amateur normand) où il perfectionne son art. Après des années à dessiner des bulles et des cases pour le plaisir, il se découvre petit à petit un goût pour le croisement entre différentes formes d'art. Il a réalisé des fresques en grand format en peinture pendant des festival BD ou illustré des chansons pendant le festival « Rencontres mine d'arts » · Pour lui, le concert dessiné sera donc l'aboutissement de ce cheminement.

<https://www.vincentmil.com/> <https://www.facebook.com/juanito.houlette>

**VENDREDI 18 NOVEMBRE
DE 19H00 À 20H30
LUNA ROSSA
« La nuit promet
d'être belle ... »**

Le groupe Luna Rossa revisite le répertoire de Jacques Higelin dans un esprit rock blues.



« La belle folie de Jacques Higelin vit toujours ! Elle a suscité tant de vocations musicales et d'envies de scène, que nous tenions donc à l'en remercier, et en musique.

C'est pour cela qu'un soir de pleine lune rousse en janvier 2019, nous avons tout naturellement décidé de fonder ce groupe. Nous souhaitons dans notre démarche modestement entretenir cette mémoire, la transmettre aussi, attiser le joli feu qu'Higelin a allumé dans les cœurs et les salles de France et d'ailleurs.

Notre projet n'est bien sûr pas d'imiter Jacques Higelin, ni même de proposer un hommage ou autre « Tribute ». Nous revisitons à notre manière ses anciennes chansons dans l'esprit libre et frénétique du fameux concert à Mogador, dans une tonalité plutôt blues rock, dans la joie et le partage ».

<https://www.facebook.com/LUNA-ROSSA-1236868976472116>

Fête de l'été

UN NOUVEAU BUREAU POUR LE COMITÉ DES FÊTES LASSON ROSEL
ET UNE PREMIÈRE ACTION RÉUSSIE

Depuis la mi-novembre 2021, un **nouveau bureau** est mis en place au sein du comité des fêtes de Lasson-Rosel puisque l'ensemble des sièges était vacant.

Le nouveau bureau est composé de Mélanie Durand et Jean-Pierre Luet en qualité de présidente et vice-président. Annabelle Lebon, Estelle Bourguignon et Cécile Michel sont également membres du bureau. Jean-Pierre Lagarde et Annie Thibault nous accompagnent dans la mise en place des activités. Ils nous font part de leur expérience passée avec le comité. La transmission se passe en totale harmonie.

Une première action a pu voir le jour de manière officielle. **Les petits lutins du comité** ont mis en place au moment de Noël le traditionnel chalet ainsi que les réponses aux lettres du père-noël ! Le thème était autour de la gourmandise... Lors de la balade de Noël à dos de « rennes », le Père-Noël a distribué 150 boîtes remplies de chocolats aux enfants.

Un vin chaud a également pu être offert à l'ensemble des habitants présents. L'opération a été couronnée de succès par les petits et les grands !

► FÊTE DE L'ÉTÉ LE SAMEDI 18 JUIN 2022

Notre prochain événement sera le retour de la fête de l'été. Avec l'arrivée des beaux jours et la situation sanitaire qui nous le permet de nouveau, nous travaillons actuellement sur cet événement convivial et festif. Nous nous retrouverons donc le 18 juin. Le comité vous attendra pour **l'apéritif à partir de 19h** accompagné du groupe "les Ducs" animation prévue par la mairie de Rots. Nous pourrons ensuite nous réunir autour du traditionnel **barbecue partagé**, la **soirée dansante** jusqu'à 1h30 et le **feu d'artifice** offert par les communes de Rosel et Rots qui sera tiré à 23h30 au Château. Nous espérons que les habitants seront au rendez-vous.

Pour les nouveaux participants, voici quelques informations : chaque convive ramène son panier repas. Des tables sont dressées sur le terrain de sport du Centre d'Animations de Lasson Rosel. Des barbecues sont à disposition et une vente de frites et de boissons a lieu sur place.



Pour assurer une bonne organisation, le nombre de places est toutefois limité, il faudra donc penser à réserver préalablement au : **06 41 44 89 32**



► Merci à nos fidèles et futurs partenaires

Le comité souhaite par ce bulletin remercier l'ensemble des bénévoles nous aidant à la réalisation de ces projets, les partenaires commerciaux pour leurs prêts gracieux ainsi que les communes pour leur aides financières et techniques. Le point fort du comité des fêtes est l'investissement des bénévoles.

Nous pouvons toujours compter sur des bras supplémentaires pour dynamiser les actions que nous mettons en place. Pour ceux souhaitant rejoindre notre toute nouvelle équipe, nous vous convions à une **réunion d'information** le vendredi 29 avril à 19h00 au presbytère de Rosel. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié. Nous souhaitons accueillir toute nouvelle personne qui souhaite s'investir dans la vie associative.

Un dernier remerciement aux habitants qui participent avec engouement à ces différentes manifestations. Nous aurons le plaisir de vous revoir très prochainement.

Comité des fêtes Lassel-Rosel



FÊTE DE L'ÉTÉ



Apéritif

Barbecues à disposition

Vente de frites & de boissons

Animation musicale "Les Ducs"

offert par la Mairie de Rots

Soirée dansante avec Dj

jusqu'à 1h30

Feu d'artifice à 23h30 au Château

offert par les Mairies de Rosel & Rots



SAMEDI 18 JUIN 2022

À PARTIR DE 19H00

AU CENTRE D'ANIMATION LASSEL ROSEL

Réservation au 06.41.44.89.32
dans la limite des places disponibles

Pensez à ramener vos paniers repas et contenants !

Un service de proximité qui est ouvert à tous publics : jeunes, demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), bénéficiaires du RSA, salariés, employeurs, particuliers employeurs, particuliers proposant leurs services.

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

- mairie d'**Authie** : tous les matins de 8h45 à 12h15 ;
- mairie de **Bretteville l'orgueilleuse** : le jeudi de 14h à 16h ;
- mairie de **Creully** : un mardi sur deux de 9h à 12h ;
- mairie de **Carpiquet** (Espace Athéna) : le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h ;
- mairie de **St Manvieu Norrey** (Salle de la Londe) : le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h.

Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes : Authie, Cairon, Carpiquet, Creully sur Seulles, Rosel, Rots, St Manvieu Norrey, Thaon, Thue et Mue.

► Un service emploi

- Inscriptions Pôle Emploi et Agences Intérimaires, abonnements sur les sites de recherche d'emploi
- Aide à la création d'espaces personnels, mise en ligne des CV, candidatures en ligne et télé candidatures sur le site de Pôle Emploi ;
- Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation ;
- Préparation aux entretiens d'embauche (simulations) ;
- Aide à la recherche d'entreprises (stages, contrats en alternance...);
- Mise à disposition des offres d'emploi et des dates d'entrées en formation ;
- Mise en relation directe avec des employeurs et/ou positionnement sur des offres ;
- Informations sur les mesures d'accès à l'emploi, dispositifs et prestations Pôle Emploi ;
- Conseils et orientation sur les métiers, les concours, les formations ;
- Insertion professionnelle, mise en relation avec des structures adaptées ;
- Jobs étudiants / Jobs d'été.

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de Remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...).
 - Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un.
- Vous pouvez déposer vos offres d'emploi, rémunération en CESU : chèques emploi service universels.

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact.

Envie de faire du sport ?

► TENNIS TERRAIN DE LOISIRS DE SECQUEVILLE

Organisation de journées rencontres quels que soient le niveau et l'âge. **Contact** :

Mr Aliamus Franck - Tél. 06 12 83 26 72

Mme Alix Gaëlle - Tél. 06 88 32 47 43 • Le Comité de Loisirs : cdlsecquevilleenbessin@gmail.com

► LE CLUB GYMNASTIQUE DE ROTS

Le club change de bureau mais poursuit ses activités (gym douce, gym dynamique, pilates et marche active). Rejoignez-nous en septembre !

(06 10 67 79 25)

► TOURNOI DE PÉTANQUE

Le samedi 18 juin pour non licenciés.

À **12h**, repas complet à 10 € sur inscription (entrée, saucisse/frites, dessert)

À **14h** : concours (5 € par personne)

Stand buvette - Crêpes

Contact : Mr Groult Daniel - 02 31 80 76 46

Mail : cdlsecquevilleenbessin@gmail.com

Services du CCAS

ARTICLE DE STÉPHANIE FAUTRAS
ADJOINTE CCAS - SERVICES À LA PERSONNE
- SUIVI DES SALLES

► BOURSE AU PERMIS

Bourse au Permis B avec l'auto école **Rétro Conduite de Cairon**, pour les habitants de Rots, tous âges confondus et sous conditions de ressources. Une réduction sur le coût total du forfait sera appliquée moyennant 20 heures de bénévolat pour la commune ou une association de la commune.

► UKRAINE

Une collecte de dons en faveur de l'Ukraine a été organisée du 14 au 26 mars 2022 sur la commune de Rots et dans les Mairies déléguées.

Un grand **MERCI** aux habitants pour leur générosité. Après avoir été triés par catégories, les produits ont été récupérés samedi 26 mars afin qu'ils soient acheminés (par **Emmaüs Roumanie**) vers **Kiev** et la **Moldavie**.



► DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE PAIN

Deux distributeurs automatiques de pain de la marque **MA BAGUETTE** ont été installés fin mars 2022 sur la commune de Rots.

À Lasselon place de la mairie : capacité de 120 baguettes.

À Secqueville en Bessin devant la Mairie déléguée : capacité de 60 baguettes.

Les appareils sont équipés d'un monnayeur, et d'une solution de paiement par carte bancaire (y-compris paiement sans contact). Ils sont alimentés par la boulangerie « l'Arbre à pain » de Bretteville l'orgueilleuse.



► AIDE VELO

La commune a décidé d'octroyer une aide de 50 € en supplément des 50 € de Caen la Mer et des 100 € de l'Etat pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Sous conditions de ressources (ne pas dépasser 13 489 € pour une personne seule). Le formulaire pour la demande est à votre disposition en mairie.

► OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Mise en place dès cet été pour nos jeunes de 16 à 18 ans. Merci de contacter la mairie pour les inscriptions.

► MUTUELLE COMMUNALE

Partenariat avec **MUTUALIA** : aucune limite d'âge, ni de conditions de ressources, pas de questionnaire médical, accompagnement complet jusqu'à la résiliation de l'ancien contrat, prise en charge immédiate. Possibilité pour les habitants d'établir un diagnostic de leur mutuelle actuelle concernant les garanties et les tarifs de leurs contrats et ainsi déterminer s'ils sont adaptés à leurs besoins et situations. Service de proximité avec un accès aux soins facilité pour tous dans de meilleures conditions. Pour toutes personnes ayant ou non une complémentaire santé et n'ayant pas de mutuelle obligatoire.

Elodie Ruault : conseillère unique joignable par téléphone ou par mail et offrant la possibilité de rendez-vous à domicile, en mairie ou en agence (Caen). **Contact** : ruault.elodie@mutualia.fr
• 06 74 82 84 24.

Le CCAS reste à la disposition de ses habitants pour toutes demandes de renseignements, conseils, démarches administratives, aides diverses. Vous pouvez prendre un rendez-vous en mairie (**02 31 26 50 54**) ou par e-mail :

- mairiederots@rots.fr
- stephaniefautras@gmail.com

Le Budget 2022

ARTICLE DE THIBAUT GAUTIER
CONSEILLER DÉLÉGUÉ FINANCES

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte financier correct pour la commune nouvelle avec un Excédent de Fonctionnement de +507 K€ (2.344 K€ de recettes pour 1.837 K€ de dépenses).

A noter qu'environ 75% de nos Recettes de Fonctionnement sont composées de la Taxe Foncière & Habitation et de diverses dotations publiques.

Environ la moitié de nos Dépenses de Fonctionnement concerne nos charges de personnel.

En parallèle 1 425 K€ d'Investissements ont été réalisés (les $\frac{3}{4}$ pour la continuité des travaux de la Grange aux Dimes et du Gymnase) pour 966 K€ de recettes d'investissements perçues par la commune (subventions, remboursements de TVA etc.). 242 K€ de capital d'emprunts ont en parallèle été remboursés.

Notre endettement bancaire fin 2021 était de 1 935 K€ pour 1 487 K€ de trésorerie, soit un endettement « net » de 448 K€, plus de deux fois plus faible qu'en 2018.

Le budget de l'année 2022 voté le 28/03 devrait permettre la réalisation d'environ 1 M€ d'investissements (hors projet scolaire) intégrant entre autres différents travaux de voiries et de sécurité, l'aménagement du cimetière, du mobilier pour l'école, l'installation d'équipements pour nos jeunes (pumptrack), nos enfants (jeux d'extérieur) mais aussi un parcours de disc golf, des tables de pique-nique et machines à pain. Le développement durable sera également à l'ordre du jour avec des investissements d'économies d'énergie.

Environ 700 K€ de Recettes d'Investissement diverses sont également anticipées (Subventions, remboursements de TVA etc.). Aucun emprunt bancaire n'est prévu.



Si environ 50% de la première tranche du projet scolaire (maternelle + cantine soit 3 M€ TTC au total) pourraient d'ores et déjà être pris en charge par la commune, le solde de ce projet se trouve financièrement affecté par la remise en cause d'une partie de la ZAC de l'Orée d'Ardenne empêchant l'encaissement de 2 M€ de recettes.

Bien que la commune veille attentivement sur ses dépenses courantes, le contexte inflationniste actuel (achats, énergies etc.) et la diminution continue de certaines dotations publiques devraient affecter notre excédent courant que nous devons pérenniser afin de mener à bien le projet scolaire. Un contrôle régulier de nos recettes et dépenses sera mis en place afin de maximiser le budget de fonctionnement prudent voté pour 2022.

Aussi le Conseil Municipal a finalement décidé d'opter pour une légère hausse de 1,5 points du taux communal de la Taxe Foncière en 2022 (hors augmentation automatique des bases locatives de +3,4%) afin d'éviter une unique hausse plus importante en 2023 au moment de la réalisation du programme scolaire.

Si d'aventure des recettes « stratégiques » non prévues à ce jour se réalisaient d'ici 2023, Mr le Maire s'est engagé à revoir à la baisse cette hausse « sécuritaire » du taux communal, ayant bien conscience des difficultés inflationnistes actuelles pour l'ensemble de nos habitants.

Néanmoins si ce projet scolaire avait été priorisé par le passé, et notamment la cantine qui affecte le quotidien de nos enfants depuis tant d'années, nous n'en serions pas là...

Les projets Enfance, Jeunesse

ARTICLE DE BRIGITTE SAUVALLE
ECOLE - ENFANCE - JEUNESSE
ET MAIRE DÉLÉGUÉE DE ROTS

► **La crèche BOUTCHOU** : début 2022, nous avons été informés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) que notre crèche située sente des Fontaines ne répondait plus aux nouvelles normes du bâtiment et que d'importants travaux devraient être engagés pour conserver la capacité actuelle de 19 berceaux.

Sachant que cette capacité est déjà considérée comme insuffisante, nous nous devons de bien réfléchir aux prochaines étapes. La commune possède une réserve de terrain jouxtant l'Orée d'Ardennes sur le chemin des Écoles face aux bâtiments actuels de la cantine et du BEJ (Bâtiment Enfance Jeunesse).

Les démarches ont donc été engagées avec la CAF pour les solliciter pour les subventions liées à la création d'une crèche dont la capacité passerait à 30 / 35 berceaux cela serait mieux adapté aux besoins de notre commune (dont l'Orée d'Ardennes) mais aussi à la zone économique ouest de Caen. Le projet sera donc étudié sur 2022, programmé administrativement sur 2023 (si voté au budget) et la construction pourrait s'achever sur 2024 / 2025.

► **La SMA BOUTCHOU** propose un accueil régulier et occasionnel pour les enfants de 10 semaines à 6 ans. **Pour plus de renseignements** : smaboutchou.fr • 06 52 59 95 57 • Coordinatrices : Madame Faurent De Cunha et Madame Bunel.

► **Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)** avec la CAF n'existe plus. Il est à remplacer par une Convention Territoriale Globale (CTG) qui doit décrire et démontrer les engagements de notre commune à gérer tous les aspects Ecole Enfance Jeunesse. Rots a donc envoyé à la CAF son intention de rédiger sa CTG non exclusive à la commune.

Le travail important de diagnostic des actions concernant la petite enfance, le périscolaire sur le territoire communal en lien avec la crèche, le R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles) et tous les acteurs territoriaux est en cours. Un comité de pilotage et de travail est en train de se constituer pour finaliser cette convention.



► **La convention avec le SEEJ** (Syndicat Ecole Enfance Jeunesse) de Thue et Mue et les communes associées a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2022. Elle concerne uniquement l'accueil des enfants les mercredis et vacances scolaires. La commune nouvelle de Rots est propriétaire du bâtiment Enfance Jeunesse avec une mise à disposition au profit de l'ALJ (Association Loisirs et Jeunesse), notre participation financière importante au SEEJ et à l'ALJ à laquelle s'ajoutent les frais annexes (ménage, chauffage, réparations, etc...) nous ont conduits à mener une réflexion d'optimisation sur ce sujet.

► Le permis de construire de **l'agrandissement de la cantine** est déposé depuis fin décembre 2021 et celui de la reconstruction de l'école maternelle vient d'être déposé fin mars. Les travaux devraient débuter en fin d'année et nous attendons que les choses se précisent avec notamment le retour des appels d'offre de la reconstruction, pour programmer, au mieux, le déménagement des 3 classes maternelles dans les locaux du BEJ, le tout en concertation avec nos professeurs des écoles et agents concernés. Beaucoup de changements en perspective, mais l'intérêt général à moyen terme en dépend et cela constitue notre ligne de conduite.

► **Inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire** : vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant pour sa première rentrée à Rots. Vous trouverez la procédure à suivre sur le site de la mairie. (www.rots.fr)

Info Urbanisme

ARTICLE DE DOROTHÉE PITOIS-BLESTEAU
URBANISME ET MAIRE DÉLÉGUÉE DE LASSON

Beaucoup de changements en matière d'urbanisme depuis notre dernier bulletin. La rédaction d'un PLU commun aux 3 villages était prévue depuis la mise en place de la commune nouvelle. Depuis 1 an et demi, un important travail a été fait entre le service urbanisme de Caen la mer et les élus de la commune : réunions de travail, réunions de concertation avec les services de l'Etat.

► Réduction de la ZAC de l'Orée d'Ardennes

Pour répondre à leurs demandes, un effort significatif de réduction des surfaces à construire a été réalisé. Malgré cela, l'État a émis un avis défavorable à ce projet en considérant qu'il y avait encore trop de terres agricoles de consommées au sein de la ZAC de l'Orée d'Ardennes.

Rencontrés en décembre puis fin janvier, l'Etat a imposé, pour respecter la loi climat et résilience votée en août 2021, que nous réduisions la surface constructible de la ZAC de l'Orée d'Ardennes par l'annulation de la phase 3 située entre la route des Écoles et la sente des fontaines représentant 4.7 ha.

Lors des échanges, les élus de Rots ont évoqué le fait de rester avec les documents d'urbanisme actuels. Il a été indiqué que si le service de Caen la mer ne levait pas les réserves émises par l'Etat, en réduisant la zone 1AU de la ZAC de l'Orée d'Ardennes (phase 3) le préfet défèrerait l'approbation du PLU au tribunal. Nous avons obtenu de la Préfecture qu'aucune densification supplémentaire ne soit demandée. Nous restons donc à 26 habitations à l'hectare au lieu des 35 évoquées par la Préfecture.

Voiries

Au moment de l'Enquête Publique pour le PLU, il a beaucoup été question de circulation dans Rots avec notamment plus de 60 demandes pour la déviation des pommiers.

À ce sujet nous écrivions dans le **bulletin de janvier 2021** :

Par contre, lors de cette même réunion, le contournement complet à l'Est de la commune (dite « route des pommiers »), soutenu par l'ancienne municipalité, a également été évoqué. Caen la mer (qui est par ailleurs compétente dans ces domaines) nous a précisé qu'il en était hors de question. En effet, le coût prévisionnel est chiffré par la Direction de la Maitrise d'Ouvrage de Caen la mer à 3.4 million d'€ hors acquisitions foncières.

Nous voulions, en toute transparence, vous le signaler tout en précisant que la municipalité sortante en était visiblement déjà informée au moment d'intégrer ce projet dans son programme.

Au-delà du coût non envisageable, les contraintes légales de consommation de terres agricoles faisaient que cette « déviation des pommiers » **n'était, n'est et ne sera pas envisageable** avant de nombreuses années.



Cependant, l'abandon de la phase 3 nous contraint de diminuer de 113 logements le projet signé en 2019, ce qui n'est pas pour nous déplaire, mais entrainera une diminution de recettes de 2 millions d'euros (soit 42% de la vente des terrains en 2019 qui n'étaient pas encore complètement encaissés).

Il est donc simple de comprendre que cette situation n'est pas sans conséquences sur nos finances et que nous nous devons d'en tenir compte, sans pour autant compromettre les projets nécessaires pour notre **"bien vivre à Rots"**.

► **Une résidence pour séniors autonomes** est à l'étude. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec des sociétés qui proposent ce concept. Le site envisagé est le bas du terrain du gymnase. Dans le futur P.L.U. Commune nouvelle, la parcelle est classée en zone Uf où les hébergements sont autorisés. Des services adaptés seront proposés. Le terrain sera vendu à l'aménageur qui réalisera les travaux. Des réunions seront organisées pour vous présenter les projets.

► **Un pumphack** est à l'étude suite à une demande sur Cofonder. Il sera situé près de l'entrée du Centre d'Animations de Rots

En parallèle, et vous l'avez déjà remarqué, nous concentrons nos efforts pour améliorer les routes existantes qui en ont tant besoin :

► **Le chemin des Poiriers** a été fait mi-2021 : les retours sont satisfaisants pour le passage étroit de la rue de l'Eglise entre les chemins de Gruchy et des Poiriers

► **La rue de la Grange aux Dîmes** et **la sente au Coin** ont connu les changements de canalisation d'eau préalables à la réfection des routes programmée en juin.

► **Le chemin de la croix Vautier** :

le changement des canalisations interviendra en Juin. Suivront, à une échéance non encore fixée, mais en 2023 au plus tard, la pose de bordures de trottoirs du côté ouest, l'élimination des 3 poteaux ENEDIS chez CHIVOT et bien sûr, la création de trottoirs aux endroits où ils sont manquants (côté est). Ces trottoirs tant attendus pour la sécurité de cette rue seront par ailleurs adaptés entre la **sente des Fontaines** et le **chemin des Buissonets** au passage d'une voie douce. 180 000 € seront débloqués pour cette opération spéciale en plus des droits de tirage.

► **Le contournement de Vauculay** est en place depuis fin mars, pour le plaisir des randonneurs.

► **La rue Froide** a aussi fait l'objet du changement de ses canalisations d'eau potable (et on en profite pour remercier la société Eau du Bassin Caennais). Cette rue de faible largeur connaîtra une réfection complète et une sécurisation adaptée en septembre.

La commune y consacrera 190 000 € de fonds de concours en plus des droits de tirage annuels.

► **La voie douce Thue et Mue - Caen passant par Rots et Authie** sera réalisée avant fin 2023. Les études sont en cours et nous devrions essayer de saisir cette opportunité pour améliorer la rue de Bayeux. D'autres négociations sont en cours pour le chemin de Franqueville et la sente des Fontaines.



Ci-dessus : Pont du Vauculay

Recensement

ARTICLE DE ALAIN DELHOMMEAU
COORDINNATEUR COMMUNAL
ET CONSEILLER MUNICIPAL

Habitants	2539*
Logements	1088
Adresses habitations	1055
Résidences secondaires	15
Logements vacants	45
Taux réponses internet	81%
FLNE (Logements non enquêtés)	1%

Recensement

Merci à vous tous pour votre participation.

Si, dans l'ensemble, le recensement s'est bien déroulé malgré la pandémie, les agents recenseurs ont parfois rencontré quelques difficultés pour obtenir les réponses (boîtes aux lettres non identifiables, absence de sonnette ou de numéro, nombreuses relances, logements inaccessibles,...).

*Ce nombre d'habitants pourrait être légèrement modifié par rapport à l'appréciation de l'INSEE des 17 bulletins individuels des FLNE. Il ne sera validé qu'en 2023.

Nos observations ont été remontées à l'INSEE :

- la date de délai pour répondre par Internet a créé quelques confusions, de nombreuses personnes pensant qu'elles ne pouvaient plus répondre après la date écoulée ;
- les bugs avec les réponses par téléphone portable, les personnes pensant avoir répondu ;
- les zones blanches des feuilles papier difficilement lisibles par les personnes âgées.

Les projets Com'

ARTICLE DE LAËTITIA BLIN
RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION

► NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE

Comme annoncé en début d'année, nous travaillons actuellement sur **un nouveau logo** et une **nouvelle identité visuelle** pour notre commune.

Nous souhaitons proposer un logo plus moderne, dont la symbolique sera représentative de notre **commune unifiée**.

À l'issue d'un processus objectif de sélection des candidats pour la réalisation de ce travail créatif, nous avons finalement décidé d'attribuer le projet à M. Benjamin Déal, directeur artistique et graphiste expérimenté dans le travail de conception de logo pour les collectivités.

Nous espérons pouvoir vous présenter le nouveau logo et la nouvelle identité visuelle dans le prochain bulletin communal.

► CITYKOMI

Avec près de **1400 abonnés** sur notre canal, Citykomi reste un très bon support de communication pour diffuser de l'information urgente ou intéressante en continu.

Récemment, nous avons **supprimé** les canaux "vie associative", "transports en commun" et "alertes et intempéries" pour ne retenir qu'un canal unique.



Pour rappel, Citykomi permet aussi aux habitants de faire des "**signalements**" afin d'informer la Mairie d'une situation, de remonter des besoins, prévenir d'un dysfonctionnement afin qu'une intervention ait lieu rapidement.

Pour se faire, abonnez-vous au canal "vie communale de Rots" et appuyez sur le bouton orange "+" dans la barre de menu Citykomi.

► REFONTE DU SITE INTERNET

Pour accompagner le nouveau logo et la nouvelle identité visuelle, nous préparons une modernisation de notre site internet. Aucune dépense n'est encore engagée : nous avons lancé un appel d'offres auprès d'une quarantaine de prestataires pour nous assurer de la faisabilité du projet et de sa maîtrise des coûts.

Avec cette évolution du site internet, nous souhaitons permettre aux habitants de naviguer plus simplement sur le site www.rots.fr ; de trouver les informations importantes liées à la vie du quotidien (démarches administratives, informations écoles...) et de consulter les actualités de la commune (articles et événements).

► ARTICLE DE LA MINORITÉ

Depuis les élections municipales de 2020, le droit d'expression des conseillers d'opposition dans les bulletins locaux s'applique dans toutes les communes de 1 000 habitants et plus, ainsi que dans toutes les intercommunalités.

(Article L.2121-27-1 du CGCT)

Vous pourrez retrouver dans ce bulletin et dans toutes les prochaines éditions, un espace en fin de bulletin dédié aux élus de l'opposition.

Une publicité pour Citykomi sur un fond orange et bleu. En haut à droite, le logo ROTS "Espace • Qualité de vie". Le texte principal dit "ROTS VOUS INFORME EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE". Un bouton "ABONNEZ-VOUS" est visible. En bas à gauche, une liste de 3 étapes : 1. TÉLÉCHARGEZ CITYKOMI®, 2. FLASHEZ CE QR CODE, 3. RECEVEZ LES INFOS DE VOTRE VILLE. À droite, un QR code et une main tenant un smartphone.

Mot de la Minorité

ARTICLE DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

AUORE BRUAND, PAUL DOUESNEL, MARIE-JOSÉ LUCAS ET THOMAS PAULMIER

Chers habitants, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a reçu un avis favorable lors de l'enquête publique malgré vos 160 observations dont une grande partie concerne les problématiques de circulation liées à la suppression de la déviation de Rots. Lors du conseil municipal du 7 février 2022, le maire actuel a asséné un nouveau coup de massue.

Nous apprenons qu'il a choisi de réduire, autoritairement, sans consultation du Conseil, l'emprise de l'Orée d'Ardennes* de 4.7ha pour lever l'avis défavorable du préfet du Calvados sur le PLU. Nous le regrettons d'autant plus qu'il a fait le choix non stratégique de prioriser les nouvelles constructions sur une terre agricole riche et non sur les terres pauvres situées autour de la crèche.

Cette situation qui « convient aux élus de la majorité »** aura pour conséquences une perte pour le budget de Rots de plus 2 millions d'euros due à la non-vente des terrains communaux, une concentration du trafic routier et une augmentation de la densité et de la hauteur des constructions.

Par ailleurs, la lecture du budget présenté au Conseil Municipal du 28 mars, nous montre une forte augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune, et une diminution des recettes divisant par deux notre capacité d'autofinancement en seulement deux ans.

Malgré ces informations la majorité a choisie de maintenir l'ensemble de ses projets et ainsi :

► augmenter nos impôts de manière inédite +6.87% (3,4% des bases + 3,36% de la part communale).

► augmenter les nuisances de circulation dans le bourg de Rots et donc les risques pour les enfants.

Pourtant, un autre chemin est possible :

► Conserver le PLU actuel qui s'applique tant que le nouveau n'est pas signé. Puis renégocier avec le préfet au moment de l'élaboration du PLUi (PLU intercommunal), bénéficiant ainsi de la puissance de Caen la Mer. Conservant ainsi l'ensemble du projet, y compris la déviation, et réduisant les nuisances liées à l'augmentation du trafic routier dans les rues de Rots.

► Différer les investissements non prioritaires pour éviter une hausse de nos impôts dans un contexte de forte inflation qui pèse sur les ménages. Nous déplorons notamment la priorité donnée à la maison des associations de Lasson au détriment de la rénovation/reconstruction des classes élémentaires de l'école.

Pour notre part, nous considérons que ces conséquences devraient être l'occasion de repenser en profondeur le projet de l'Orée d'Ardennes et revoir la politique budgétaire de la commune avec davantage de rigueur de gestion.

* « L'Orée d'Ardennes », précédemment « ZAC des Roseaux », est le projet de nouveau quartier de Rots

**<https://www.rots.fr/projet-de-nouveau-plu-rapport-et-conclusions-du-commissaire-enqueteur/>

Mairie de ROTS
02 31 26 50 54
mairiederots@rots.fr

**Mairie déléguée de
LASSON**
02 31 80 30 07
mairiedelasson@rots.fr

**Mairie déléguée de
SECQUEVILLE-EN-BESSIN**
02 31 80 77 62
mairiedesecqueville@rots.fr

Feminae, ita sit

LA FERME DE BILLY LANCE SA PREMIÈRE
EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

Du 28 mai au 10 septembre 2022, la Ferme de Billy met en place une exposition d'art contemporain intitulée : **Feminae, ita sit** (Féminin, ainsi soit-il).

Réunissant **plus de 15 artistes**, cette immersion dans l'ère du féminin mêlera sculpture, photographie, land art et installations sonores.

Depuis quelques semaines, la Ferme de Billy et ses équipes sont à pied d'œuvre pour préparer les lieux à accueillir toutes les propositions artistiques qui seront exposées.

« Cela fait déjà plusieurs années que nous réfléchissons à la mise en place d'un parcours d'art contemporain. Ça demande pas mal d'aménagements et beaucoup de temps pour préparer le lieu à accueillir un tel événement, mais c'est surtout beaucoup de bonheur de voir ce projet prendre forme » explique Olivier Vauvrecy, l'un des deux frères aux commandes de la Ferme.

Au programme : un parcours d'art qui proposera une expérience immersive au visiteur dans 8 lieux différents répartis sur le domaine. Une chorégraphie visuelle et auditive mêlant sculpture, photographie, land art et installations sonores. « C'est une exposition organique, pensée comme une passerelle permettant au visiteur de se connecter à ses sensations profondes » ajoute Guillaume, l'aîné des deux frères. **Plusieurs spectacles et concerts** sont également programmés dans la Chapelle de l'Ortial pendant l'exposition.

Cette exposition est une première intention, les premières notes d'une partition artistique qui s'ambitionne sur le long terme. Une première collaboration avec une quinzaine d'artistes ayant pour objectif de réaffirmer la vocation instinctive de la Ferme de Billy : se nourrir et nourrir avec l'Art.

« Nous souhaitons aujourd'hui réaffirmer notre passion pour l'art contemporain en développant des événements qui ont pour objectif d'en sublimer toutes les formes. Offrir notre domaine comme écrin pour exposer, magnifier et scénariser l'art contemporain est pour nous un retour aux sources, une évolution logique au sein du domaine familial » raconte Guillaume.



Une immersion dans l'art du féminin

Pourquoi avoir choisi le féminin ? « Le choix de la thématique s'est imposé naturellement. Comme un prologue évident » précise Olivier, « il ne s'agit pas ici d'une ode à la femme (quoique...) mais bien d'une proposition artistique invitant hommes et femmes à se reconnecter à leur féminin ».

Une exposition comme une balade à travers soi, une invitation à la reconnexion, une main tendue à sa pleine conscience. Johann Wolfgang Von Goethe disait « la présence est une puissante déesse ». Cette exposition se positionne comme une médiation pour la ressentir.

Plus d'informations

www.ferme-de-billy.com



« On a fait le tour du monde pour réaliser que ce qu'on cherche est déjà là devant nous »
Guillaume et Olivier à la Ferme, enfants.